

P E T I T I O N

au Grand Conseil neuchâtelois

Au moment où la nouvelle loi sur l'ASILE va entrer en vigueur, il est plus nécessaire que jamais de résoudre tous les cas en attente.

A la suite des élections aux Chambres, la presque totalité des partis politiques s'est prononcée pour une solution globale. Les Grands Conseils genevois et vaudois ont fait de même.

C'est pourquoi nous soussignés demandons au Grand Conseil neuchâtelois d'intervenir auprès des autorités fédérales en usant de son droit d'initiative cantonale pour proposer une solution globale pour tous les requérants arrivés en Suisse depuis plus de 2 ans.

Comité pour la défense du Droit d'Asile -  
La Chaux-de-Fonds  
Coordination Asile - Neuchâtel

Nom

Prénom

Adresse

Signature

Cette pétition est à renvoyer au Comité pour la défense du Droit d'Asile, Case Postale 771, 2301 La Chaux-de-Fonds,

Le 15 juin 85, le Département Fédéral de Justice et Police a adressé aux cantons un projet de solution globale pour les requérants d'asile arrivés en Suisse soit depuis 18 mois soit depuis 2 ans et demi. Malgré l'accord de tous les cantons romands, la solution globale a été refusée le 27 août 85 par la majorité des chefs cantonaux de Justice et Police réunis à Berne (16 contre 10).

Depuis, cette question n'a cessé de ressurgir à cause de l'amoncellement des dossiers "anciens".

Mme Kopp elle-même déclarait à l'"Hebdo", au début 85 : "Nous avons des réfugiés qui ont demandé l'asile à la Suisse il y a plusieurs années et qui attendent toujours une décision. Entre temps, ils se sont complètement intégrés à la vie de notre pays. Il y a des cas où leurs enfants vont à l'école, parlent une de nos langues, bref sont devenus de véritables petits suisses. Lorsque le processus d'assimilation en est à ce stade, nous devons trouver des solutions exceptionnelles. Pour des raisons humanitaires, il serait injustifiable de renvoyer ces gens".